

NEVERS le 15 septembre 2021

Aux Directeurs d'école, Principaux, Proviseurs de la Nièvre

Mesdames, Messieurs

La Région Bourgogne Franche Comté, dans le cadre de ses compétences en matière de transport scolaire et soucieuse de la sécurité des élèves a noué un partenariat avec l'ANATEEP, association agréée complémentaire de l'Enseignement public afin de proposer aux élèves une séance de sensibilisation à la sécurité dans les transports de jeunes.

Pour cela, l'ADATEEP de la Nièvre vous propose une intervention conduite par Mr Pierre RIDDE, pompier en retraite, en capacité d'animer des séances de sensibilisation à la sécurité, d'octobre à mars inclus\*.

L'organisation se fera à l'image des années scolaires passées et avec la prise en compte du contexte actuel de la Covid.

C'est pourquoi, des adaptations peuvent être envisagées afin de s'adapter au mieux à la situation sanitaire et des consignes que peut donner l'établissement scolaire. L'objectif étant de s'adapter pour un bon déroulement de l'action:

- animation avec une seule classe par rotation (vidéo + car) au lieu de deux.

OU

- soit animation uniquement en extérieur, dans et autour du car (pas de visionnage de vidéo) soit animation théorique uniquement, en intérieur.

- faire ouvrir les fenêtres et portes du car s'il y a lieu, pour une meilleure aération.

Les inscriptions se font :

- par tél. : de préférence au 06.63.69.04.24 et en recours au 06.83.25.27.08
- à privilégier par e-mail : [adateepnievre@orange.fr](mailto:adateepnievre@orange.fr)
- par courrier : ADATEEP 15 rue Albert Morlon 58000 NEVERS

Modalités pratiques :

- séance d'une heure minimum (ou 1H30 ou 2H) qui comprendra :
    - échange avec les élèves
    - vidéo sur la sécurité dans et autour du car
    - exercice pratique d'évacuation d'un car. Un véhicule est mis à disposition par le transporteur sur demande de l'Établissement ou de l'École. A ce jour, les transporteurs ont toujours facilité cette sensibilisation à la sécurité et gratuitement.
    - groupe de 18 à 55 élèves selon la capacité du car. Au-delà prévoir deux séances
- plages horaires possibles : entre 8 H et 17 H

Ci-dessous quelques conseils, fruit de l'expérience acquise les années passées.

Merci de pratiquer très rapidement y compris sous forme de pré-inscription par retour courriel précisant que vous êtes intéressé, afin que l'ADATEEP puisse établir un projet de calendrier pour rationaliser les déplacements de l'intervenant.

Dans l'attente de votre inscription,

Salutations les meilleures

Jean-Claude LARTIGOT,  
Délégué ANATEEP de la Nièvre

## Propositions et conseils

\* Il est souhaitable que les écoles avec de faibles effectifs se regroupent (si possible avec les mêmes niveaux : cycle 1, 2, ou 3), afin de ne mobiliser qu'un seul car et d'optimiser l'intervention.

\* La mise à disposition du car (si possible un car de 50 à 60 places) doit être gratuite. L'intervention se fait aussi dans l'intérêt de la société de transport (responsabilisation, citoyenneté).

La présence du chauffeur n'est pas obligatoire mais souhaitable, il est invité à écouter, voire participer à la discussion en classe avec les élèves.

\* L'accès à un vidéo projecteur est indispensable.

\* Il est préférable de constituer des groupes correspondant à la capacité du car. Cela génère en plus une intervention plus longue.

\* L'intervention en maternelle nécessite la présence de l'ensemble des adultes de l'école (ATSEM, EVS) et un minimum de matériel pour une meilleure compréhension par les enfants : des chasubles ou foulards (pour faire le « jeu du car », 2 couleurs différentes) et un tapis pour la réception. Limiter l'intervention à une heure au total.